



**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ CONFÉDÉRALE LÉONARD DE VINCI**  
**Séance du 12 novembre 2020**

**Délibération n° 2020-11-41**

Le conseil d'administration de l'Université Confédérale Léonard de Vinci s'est réuni en séance plénière, sur convocation du président, le jeudi 12 novembre 2020.

Vu le décret n° 2015-857 du 13 juillet 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'université et établissements « Université confédérale Léonard de Vinci ».

**Point de l'ordre du jour** Approbation du compte-rendu de la séance du conseil d'administration du 3 mars 2020.

Le Conseil d'administration approuve le compte-rendu de la séance du 3 mars 2020.

Nombre de membres constituant le conseil : 37
Quorum : 19
Présents : 13
Procurations : 7
Nombre de membres participants à la délibération : 20
Refus de participer au vote : 0
Abstentions : 0
Votes exprimés : 20
Pour : 20
Contre : 0

Fait à Chasseneuil du Poitou le : 25/11/2020

Transmise au recteur le : 25/11/2020

Le Président,

Loïc Vaillant

**COMPTE-RENDU**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DE L'UNIVERSITE CONFEDERALE LEONARD DE VINCI**

**Réunion du 3 mars 2020**

**Membres présents au conseil d'administration.**

**Président :** Loïc Vaillant

**Collège n°1 :** Marc Bellenoue - Gilbert Hénaff

Absents : Laurent Brizzi - Christine Fernandez - Céline Meslier - Serge Verdeyme

**Collège n°2 :**

Procuration : Eric Esperet

Excusés : Nicolas Genre - Mariannig Hall

Absents : Anne Costa - Antoine Godbert

**Collège n° 3 :**

Excusés : Gérard Blanchard - Michel Reverchon-Billot

Absents : Frédéric Chapuis - Catherine de Colbert - Christine Denis - Gilles Lasplacettes

**Collège n° 4 :** Laure Favot-Laforge - François Seguin

Procuration : Philippe Lagrange

Excusée : Valérie Legros

Absents : Fabien Archambault - Pascal Carato - Martine Garcia - Myriam Marcil - Christophe Sicot

**Collège n° 5 :** Philippe Brissonnet - Frédéric Stoebner

Procurations : Anne Tranoy

Absents : Jean-Claude Ben - Sandrine Chevailler - Valérie Magliulo

**Collège n° 6 :**

Absents : Jérémie Colomes - Pierrick Gautier - Félix Jamalian - Mathieu Manceau - Marion Sarrazin

**Personnes invitées présentes :**

Madame Marie Gac, contrôleuse budgétaire et légalité auprès de la Rectrice de l'académie de Poitiers ; Sylvette Vézien, agent comptable ; Christophe Chasseguet Délégué général de la ComUE ; Anne-Marie Bevilacqua, assistante de Direction de la ComUE.

## **RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :**

- 1- *Approbation du compte financier 2019 (pour vote)*
- 2- *Approbation du budget rectificatif n°1 2020*
- 3- *Informations diverses*

*Nombre de membres constituant le conseil : 38*

*Quorum : aucun*

*Présents : 6*

*Procurations : 3*

### **1. Approbation du compte financier 2019 et affectation du résultat (pour vote)**

Le président rappelle que le quorum physique nécessaire pour l'approbation des points budgétaires prévus à l'ordre du jour du Conseil d'administration du 17 février 2020 n'avait pas été atteint, cette nouvelle séance se tient donc sans condition de quorum.

Il précise également que le compte financier 2019 avait reçu un avis favorable unanime des membres présents lors du Conseil d'administration du 17 février.

Monsieur le président apporte quelques précisions qui retracent l'activité de la ComUE au cours de l'exercice 2019 :

#### **Les emplois :**

- ✓ Au 31 décembre 2019, la ComUE emploie 24 agents, dont 14 titulaires, pour un plafond fixé à 22 emplois par la DGESIP depuis octobre 2019.  
Un agent contractuel exerçant à l'université de Limoges dont le contrat arrivera à échéance le 31 mars 2020 ne sera pas renouvelé ;  
Par ailleurs, l'université de Limoges va embaucher en CDI, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2020, un agent ComUE exerçant depuis 5 ans dans son établissement.  
Ce qui ramènera à 22 le nombre de postes occupés physiquement en avril 2020.
- ✓ Les dépenses de personnel ne sont pas retracées dans les comptes de la ComUE car, comme la plupart des ComUE, notre établissement n'est pas au régime RCE (responsabilités et compétences élargies).

#### **Les dépenses :**

- ✓ En ce qui concerne l'exercice 2019, environ 43 % des dépenses de fonctionnement sont dédiées aux écoles doctorales qui restent le grand sujet de la ComUE, soit environ 205 k€ sur 477 k€ de dépenses de fonctionnement.
- ✓ Outre les écoles doctorales, en 2019, 3 types d'actions ont mobilisé les ressources financières de la ComUE : Pépite pour environ 55 k€ (Winter Camp, week-end de Dave, trophée Pépite), le numérique au service des usages et des usagers (réseau + datacenter + open badges) pour environ 17 k€ et le remboursement du CNRS pour des opérations de maturation effectuées en 2018, au titre de la SATT, à hauteur d'environ 81 k€.
- ✓ A côté de ces projets, la ComUE a consacré environ 119 k€ à son fonctionnement (adhésions, abonnements, fournitures, communication, frais de missions, colloques, etc) et environ 72 k€

à l'investissement (plateforme numérique BOAT + matériel informatique + équipement de bureau).

- ✓ Enfin, en ce qui concerne l'Agence Aliénor Transfert, les sommes inscrites en 2019 sur un budget fléché strictement dédié à cette opération n'ont pas été employées, mais le seront en 2020.

#### Les recettes :

- ✓ Les recettes de la ComUE proviennent pour une part importante de la subvention pour charges de services public octroyée annuellement par le MESRI (230 k€), mais également de nos établissements membres (cotisation fixe + subvention = 126 k€) et de nos activités (135 k€).

#### Les grands équilibres :

- ✓ Pour la ComUE, tous les indicateurs sont au vert, ce qui permet de dégager un résultat de l'exercice s'élevant à 13 578,85 € portant les réserves à 781 757,71 €.
- ✓ Le fonds de roulement de la ComUE au 31 décembre 2019 s'élève à 688 376,49 €.
- ✓ La trésorerie s'établit en fin d'exercice à 1 513 603,38 €.

DEPENSES	RECETTES
Dépenses de fonctionnement 477 573.09 €	Subventions et cotisations des membres 125 992 €
Dépenses d'investissement 72 363.91 €	Ressources d'activités de la ComUE 134 774.94 €
Résultat de l'exercice 13 578.85 €	Subvention pour charges du service public 230 385 €
	Prélèvement sur fond de roulement 72 363.91 €

Après délibération, le Conseil d'administration décide d'approuver à l'unanimité le compte financier 2019 présenté par Madame l'agent comptable et d'affecter le résultat de l'exercice (13 578.85 €), portant celles-ci 688 376.49 €.

## **2. Approbation du budget rectificatif n°1 2020**

M. le président présente le budget rectificatif n°1 pour l'année 2020.

Le budget rectificatif prévoit d'ajouter une enveloppe de 300 k€ de dépenses supplémentaires pour financer des investissements dédiés au numérique. En effet, la ComUE pilote depuis 2018 le projet de réalisation d'un réseau d'infrastructures de très haut niveau, à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine, destiné à accueillir les usages de la communauté ESRI (enseignement supérieur-recherche et innovation) mais également d'autres communautés d'utilisateurs tels que la santé, les lycées, les collèges, les collectivités territoriales etc...

Ce projet qui nécessite des investissements conséquents de l'ordre de 42 M€ a été proposé dans le processus de préparation du futur contrat de projets Etat-Région (CPER) 2021-2027.

En attendant le déploiement de ce réseau régional très haut débit, il convient de lancer sans attendre les locations de longue durée de fibres et les achats d'équipements nécessaires à la poursuite des activités des ayants-droits du réseau SPIN : universités de Poitiers et de la Rochelle, ISAE-ENSMA, CNED, IH2EF, Réseau Canopé, etc. Ces équipements seront ultérieurement rétrocédés à la Région Nouvelle-Aquitaine pour faire pleinement parti du réseau régional. Pour cette opération, la ComUE contribuera à l'investissement à hauteur de 200 k€.

De même, à terme, un data center régional verra le jour et proposera des solutions d'hébergement à tous les établissements ESRI de la région. Mais d'ici là, pour pouvoir continuer à fonctionner de manière optimale, l'université de Limoges doit faire l'acquisition d'un container de stockage des données. Il est convenu que la ComUE contribue financièrement à cet investissement à hauteur de 100 k€.

L'ensemble des tableaux prévus à la GBCP (Gestion Budgétaire et Comptable Publique) sont projetés lors de la séance pour vote.

Après délibération, le Conseil d'administration approuve à l'unanimité :

- le budget rectificatif 2020 n°1 ;
- le tableau budgétaire n°1 portant le nombre d'emplois à 22 pour 2020 ;
- les tableaux budgétaires 2-4 et 6.

### **3. Informations diverses**

M. Brissonnet et M. Stoebner s'interrogent des prochaines étapes à venir pour la ComUE.

Le président indique que les élections de la ComUE se dérouleront après celles des établissements (université de Limoges et université de Poitiers). M. Vaillant rappelle ainsi qu'un rendez-vous conjoint avec les futurs présidents des établissements membres se fera au MESRI afin d'évoquer l'avenir de la ComUE.

Mme Favot demande quelle est la durée de mandat pour les membres du Conseil d'administration. Le président informe que le renouvellement des mandats intervient tous les quatre ans (lors des élections).